YERRES

Publication le 07/05/2024

Sports Loisirs Jeunesse
N° tél. : 01.69.49.79.18
N/Réf. : GC/VR/VC

Arrêté n° 2024/199
(Série A)

OBJET : Fermeture de l'aire de jeux d'enfants sise allée Royale.

Le Maire de la Commune de Yerres,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2212-2 et suivants du Code général des collectivités territoriales (CGCT) relatifs aux dispositions générales en matière de Police,

CONSIDERANT que des travaux de réhabilitation de l'aire de jeux allée Royale vont être réalisés,

CONSIDERANT que les présents travaux impliquent des changements de sols, l'installation de nouveaux jeux, la pose de nouvelles clôtures, qui ne peuvent pas être effectués en site occupé, au risque de mettre en danger les enfants et adultes présents,

Qu'il y a lieu, en conséquence, d'interdire son accès et utilisation à compter du 13 mai 2024, jusqu'à la fin de la réalisation des travaux,

A R R E T E

Article 1 : En raison des motifs susvisés, l'accès à l'aire de jeux sise allée Royale à Yerres est interdit au public à compter du lundi 13 mai 2024.

Article 2 : Dès que les travaux auront été réalisés, un nouvel arrêté rapportera le présent et aura pour objet la réouverture dudit site.

Article 3 : Le personnel municipal est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise au Préfet chargé de l'Arrondissement d'Evry.

Fait à Yerres,
Pour Le Maire
l'Adjoint aux Sports

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE) 21

Signé électroniquement par
Gilles CARBONNET

Le 6 mai 2024

Gilles CARBONNET

Reçu en préfecture
le 07/05/2024
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20240506-lmc19116H1-AR